Questionnaire
Bus de la concertation et plateforme numérique
Mai – juillet 2018

Analyse statistique

SOMMAIRE

1. **Objectif du questionnaire et méthodologie de l'analyse**
2. **Analyses des caractéristiques des répondants**
3. **Analyses de la question 1**
   « Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ? »
4. **Analyses de la question 2**
   « Savez-vous ce qu'est un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ? »
5. **Analyses de la question 3**
   « Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ? »
6. **Analyses des questions 4 à 9**
   « Pour les différentes thématiques, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain »
7. **Annexe**
   Questionnaire

Objectif du questionnaire et méthodologie de l'analyse

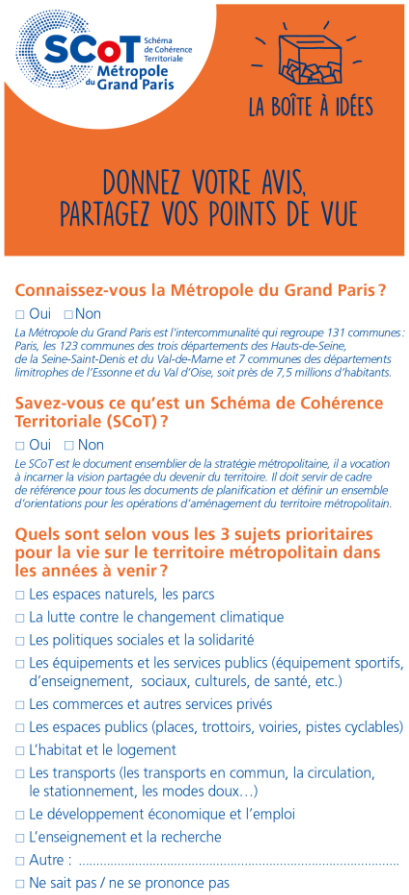
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale Métropole du Grand Paris

LA BOÎTE À IDÉES

DONNEZ VOTRE AVIS, PARTAGEZ VOS POINTS DE VUE

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

☐ Oui ☐ Non

La Métropole du Grand Paris est l'intercommunalité qui regroupe 131 communes : Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise, soit près de 7,5 millions d'habitants.

Savez-vous ce qu'est un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

☐ Oui ☐ Non

Le SCoT est le document ensemblier de la stratégie métropolitaine, il a vocation à incarner la vision partagée du devenir du territoire. Il doit servir de cadre de référence pour tous les documents de planification et définir un ensemble d'orientations pour les opérations d'aménagement du territoire métropolitain.

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

- ☐ Les espaces naturels, les parcs
- ☐ La lutte contre le changement climatique
- ☐ Les politiques sociales et la solidarité
- ☐ Les équipements et les services publics (équipement sportifs, d'enseignement, sociaux, culturels, de santé, etc.)
- ☐ Les commerces et autres services privés
- ☐ Les espaces publics (places, trottoirs, voiries, pistes cyclables)
- ☐ L'habitat et le logement
- ☐ Les transports (les transports en commun, la circulation, le stationnement, les modes doux…)
- ☐ Le développement économique et l'emploi
- ☐ L'enseignement et la recherche
- ☐ Autre : .....
- ☐ Ne sait pas / ne se prononce pas

L'intégralité du questionnaire se trouve en annexe de ce document.

Dans le cadre de la première phase de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) métropolitain, la Métropole du Grand Paris a souhaité organiser une **large concertation en direction des habitants et des usagers du territoire**. L'objectif était de **recueillir leur perception du développement métropolitain et leur opinion sur les sujets leur semblant prioritaires** pour l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Pour ce faire, et parmi l'ensemble du dispositif de concertation mis en place, un questionnaire a été créé.

Ce questionnaire (sur tablettes et papier), comprenant des questions à choix multiples et une partie pour les contributions libres, a été **soumis lors du passage du bus de la concertation** dans les 35 villes volontaires pour l'accueillir (du 15 mai au 1er juillet 2018), et également **mis en ligne sur la plateforme** de la concertation depuis le 29 mai 2018 (http://www.metropolegrandparis.fr/scot/).

A ce stade, **1410 questionnaires ont été collectés**.

Objectif du questionnaire et méthodologie de l'analyse

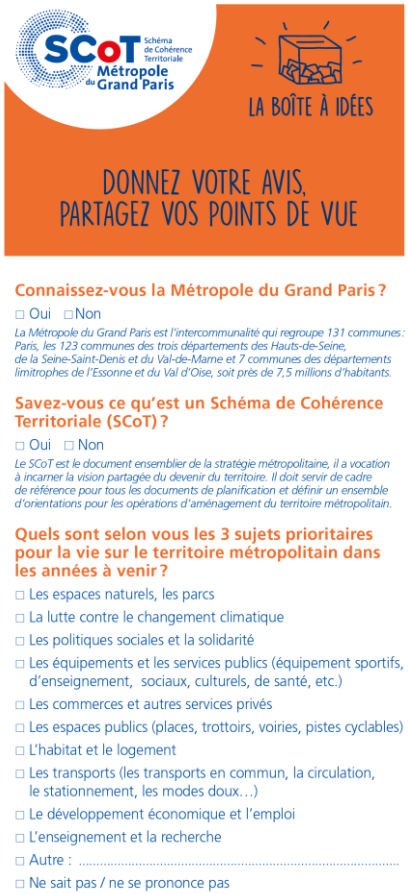
SCoT Schéma de Cohérence Territoriale Métropole du Grand Paris

LA BOÎTE À IDÉES

DONNEZ VOTRE AVIS, PARTAGEZ VOS POINTS DE VUE

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

□ Oui □ Non

La Métropole du Grand Paris est l'intercommunalité qui regroupe 131 communes : Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise, soit près de 7,5 millions d'habitants.

Savez-vous ce qu'est un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

□ Oui □ Non

Le SCoT est le document ensemblier de la stratégie métropolitaine, il a vocation à incarner la vision partagée du devenir du territoire. Il doit servir de cadre de référence pour tous les documents de planification et définir un ensemble d'orientations pour les opérations d'aménagement du territoire métropolitain.

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

□ Les espaces naturels, les parcs
□ La lutte contre le changement climatique
□ Les politiques sociales et la solidarité
□ Les équipements et les services publics (équipement sportifs, d'enseignement, sociaux, culturels, de santé, etc.)
□ Les commerces et autres services privés
□ Les espaces publics (places, trottoirs, voiries, pistes cyclables)
□ L'habitat et le logement
□ Les transports (les transports en commun, la circulation, le stationnement, les modes doux…)
□ Le développement économique et l'emploi
□ L'enseignement et la recherche
□ Autre : .....
□ Ne sait pas / ne se prononce pas

L'intégralité du questionnaire se trouve en annexe de ce document.

Toutes les contributions recueillies en date du 15 juin 2018 sont analysées dans le présent document d'un point de vue statistique. Les priorités qui se dégagent ont vocation à nourrir la vision des élus et à enrichir la construction du document.

A l'issue de la démarche de concertation sur le SCoT, un bilan général de la concertation sera réalisé, dans lequel ces contributions, ainsi que toutes les autres (habitants, experts, Personnes Publiques Associées) seront analysées. Les propositions libres rédigées par les répondants seront traitées à cette occasion.

Les personnes ayant répondu ne constituent pas un échantillon strictement représentatif de la population métropolitaine, mais l'analyse de leurs réponses permet néanmoins de dégager un certain nombre de **préoccupations prioritaires pour l'aménagement du territoire métropolitain.**

PARTIE 2

Analyses des caractéristiques des répondants

Caractéristiques des répondants

Genres, Classes d'âge

Distribution des répondants par genre

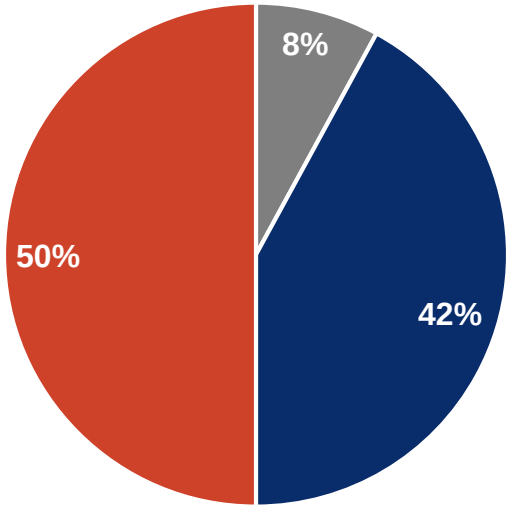

- Ne se prononce pas
- Un homme
- Une femme

Distribution des répondants par classe d'âge

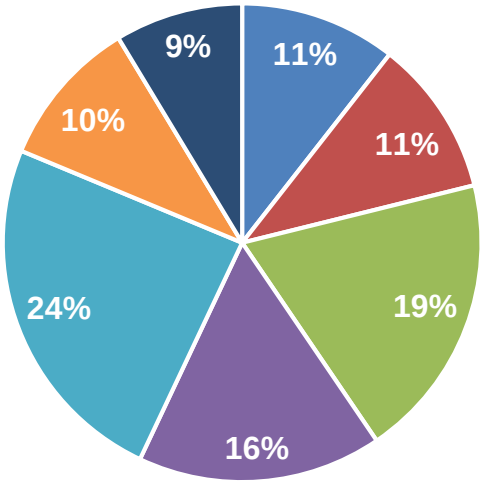

- 15-25
- 26-35
- 36-45
- 46-55
- 56-70
- 70+
- Ne se prononce pas

Malgré une parité presque parfaite, on observe une répartition inégale des répondants par rapport à leur classe d'âge (la catégorie des 56-70 ans étant surreprésentée, suivie par la catégorie des 36-45 ans). Ainsi, la majorité des répondants sont des personnes relativement âgées ou d'âge moyen.

Caractéristiques des répondants

Catégories socio-professionnelles

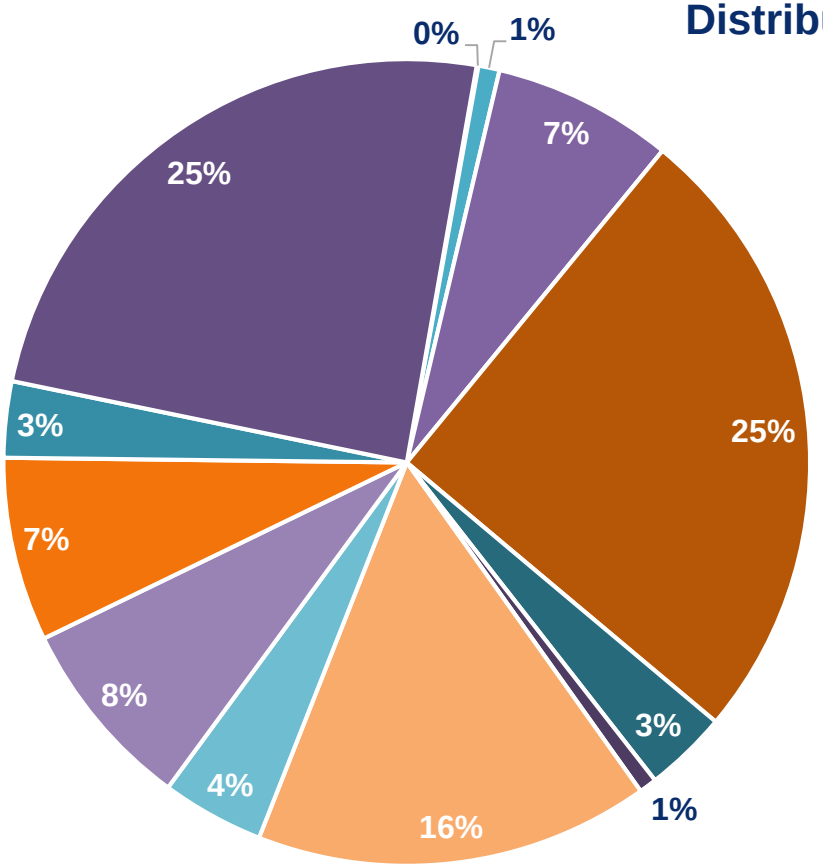

Distribution des répondants par type de profession

- Agriculteur
- Artisan
- Autre
- Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- Chef d'entreprise
- Commerçant
- Employé et profession intermédiaire
- En recherche d'emploi
- Étudiant
- Ne se prononce pas
- Ouvrier
- Retraité

Les catégories socio-professionnelles indiquées par les répondants corroborent les données de classes d'âge : les retraités sont les plus représentés, à égalité avec les cadres ou professions intellectuelles supérieures, suivis par les employés et professions intermédiaires.

Caractéristiques des répondants

Tournée du bus et questionnaires

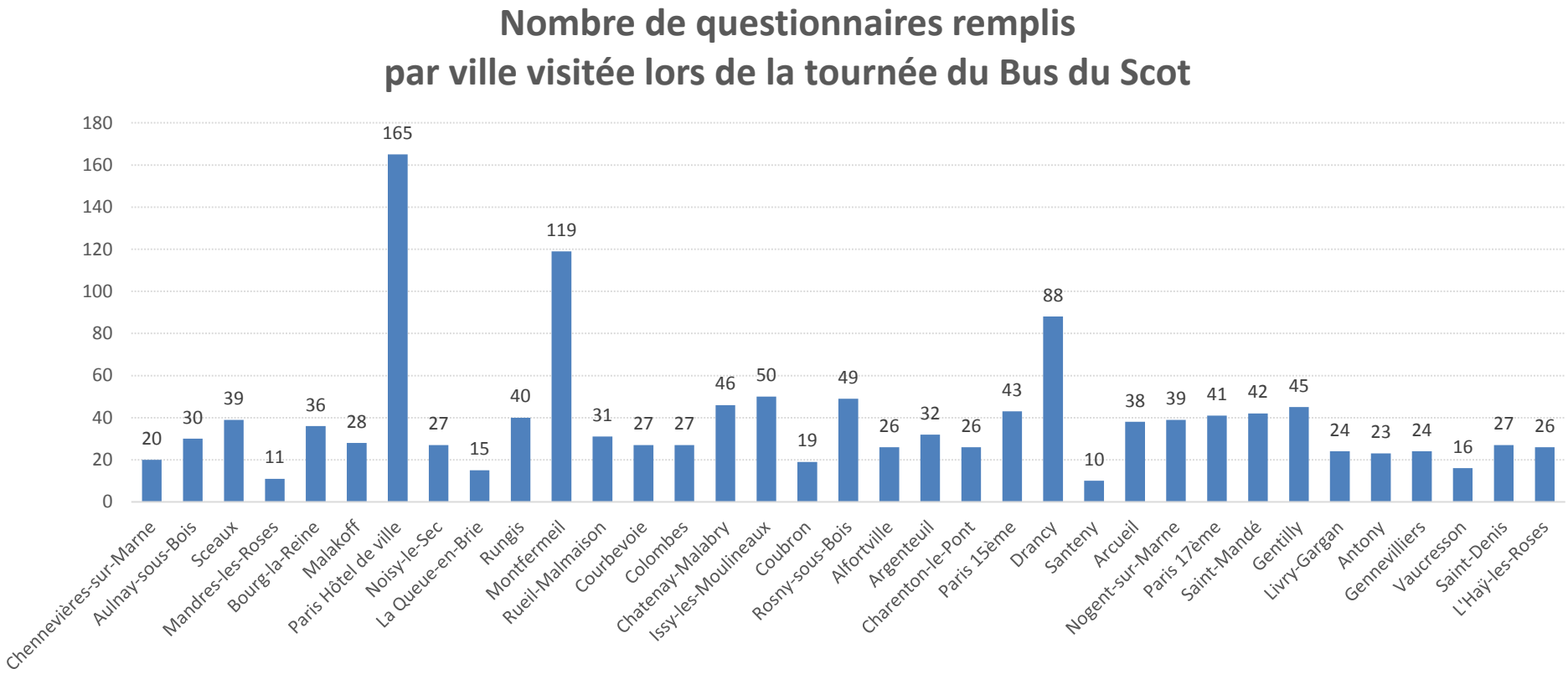

Caractéristiques des répondants

Communes de résidence

Distribution des répondants par commune de résidence

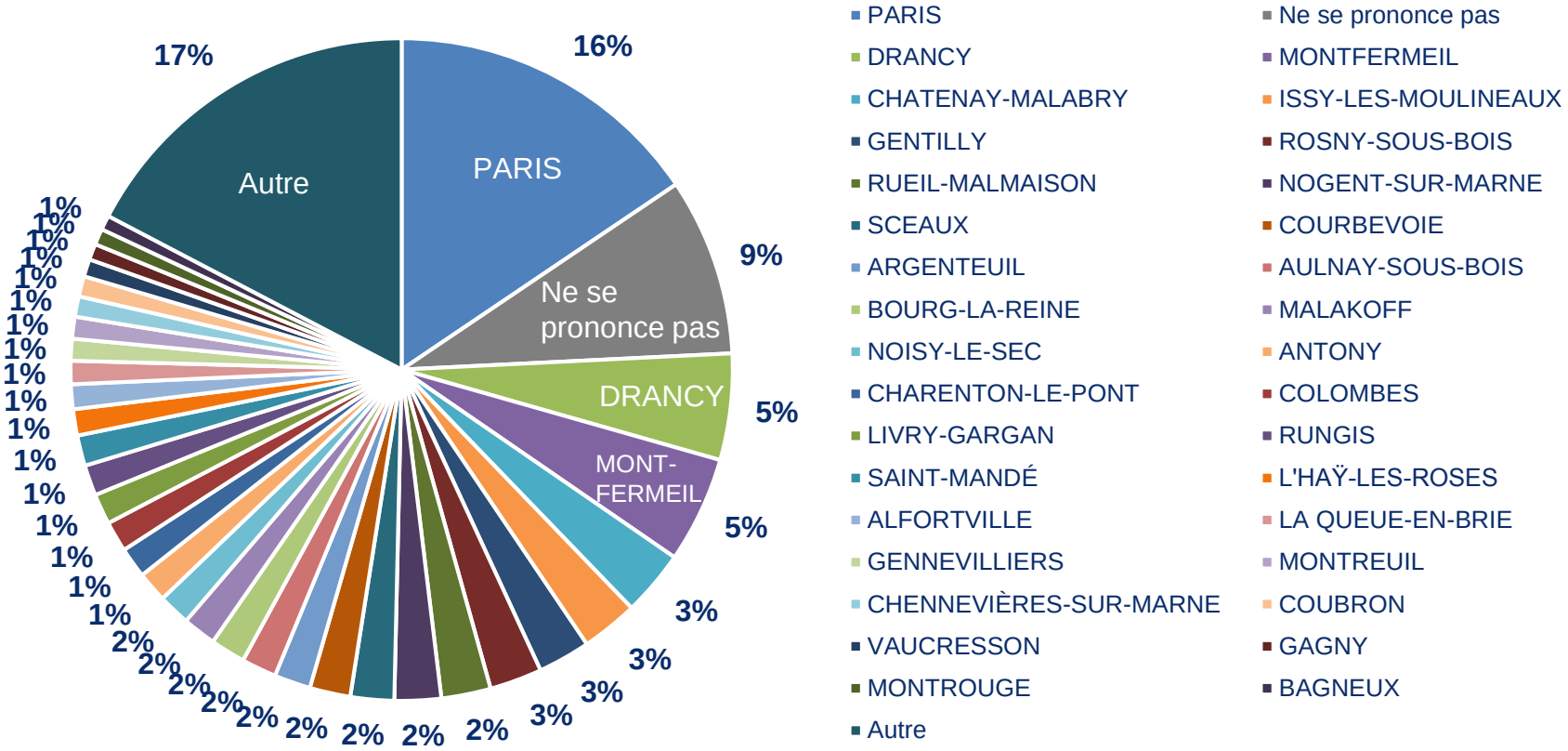

Sont représentées les communes où plus de 10 répondants ont indiqué être résidents. On constate que la majorité des répondants sont parisiens, ou encore des habitants de Drancy, Montfermeil puis des habitants de Chatenay-Malabry, Issy-les-Moulineaux, Gentilly et Rosny-sous-Bois, lieux dans lesquels le bus a effectué des arrêts prolongés et/ou le week-end.

PARTIE 3

Analyses de la question 1

« Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ? »

Question 1 :

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

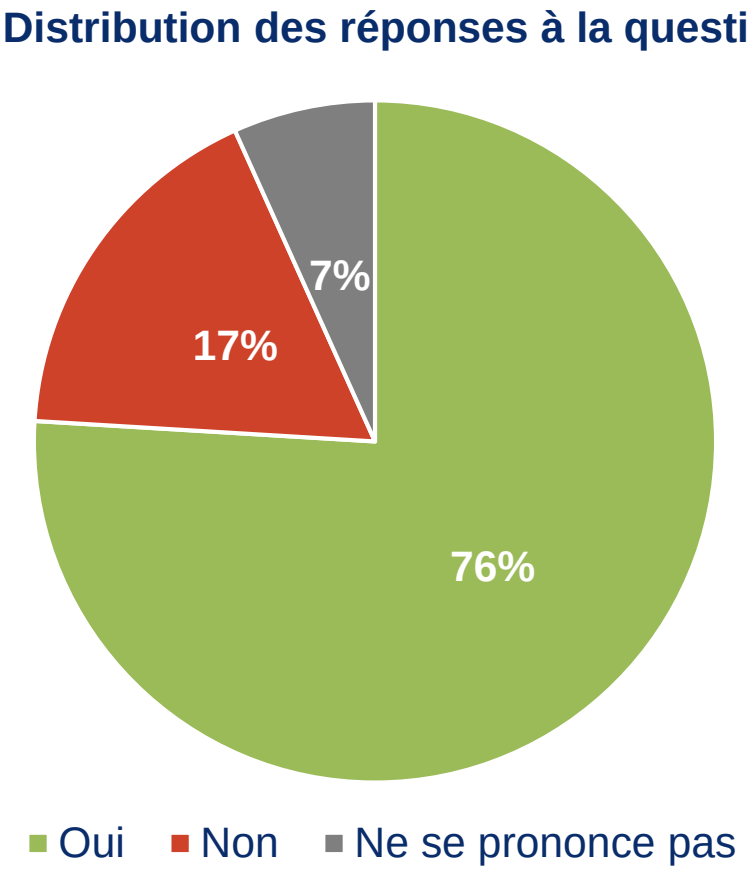

Plus des trois quarts des répondants au questionnaire ont indiqué connaître la Métropole du Grand Paris.

Question 1 :

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

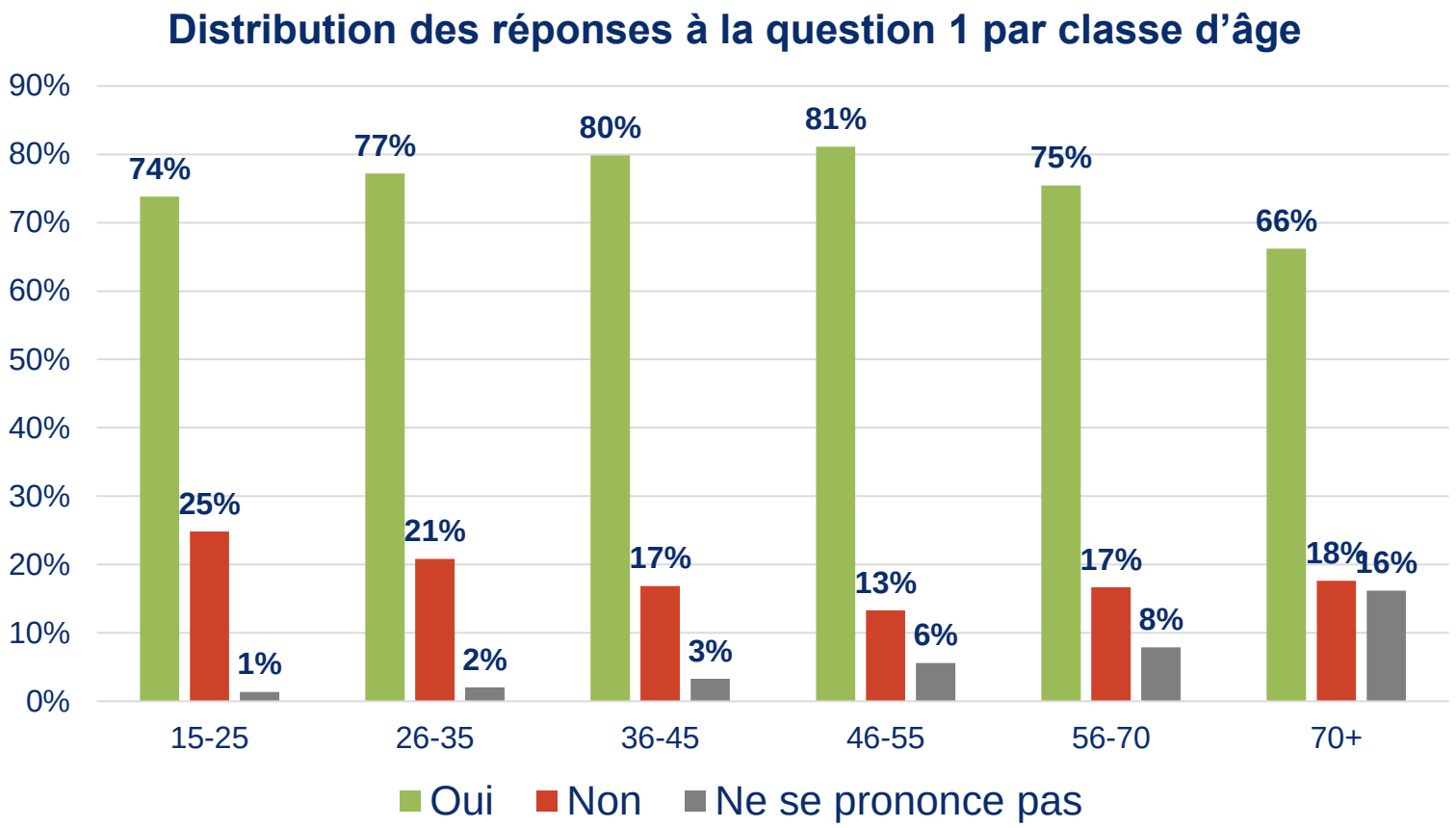

On observe des disparités quant à la connaissance de la Métropole du Grand Paris selon l'âge des répondants. Par exemple, un quart des 15-25 ans indique ne pas la connaître, tandis que les 36-45 ans et 46-55 ans sont les plus nombreux à indiquer la connaître. On observe également qu'il y a un important taux d'abstention de la part des +70 ans.

Question 1 :

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

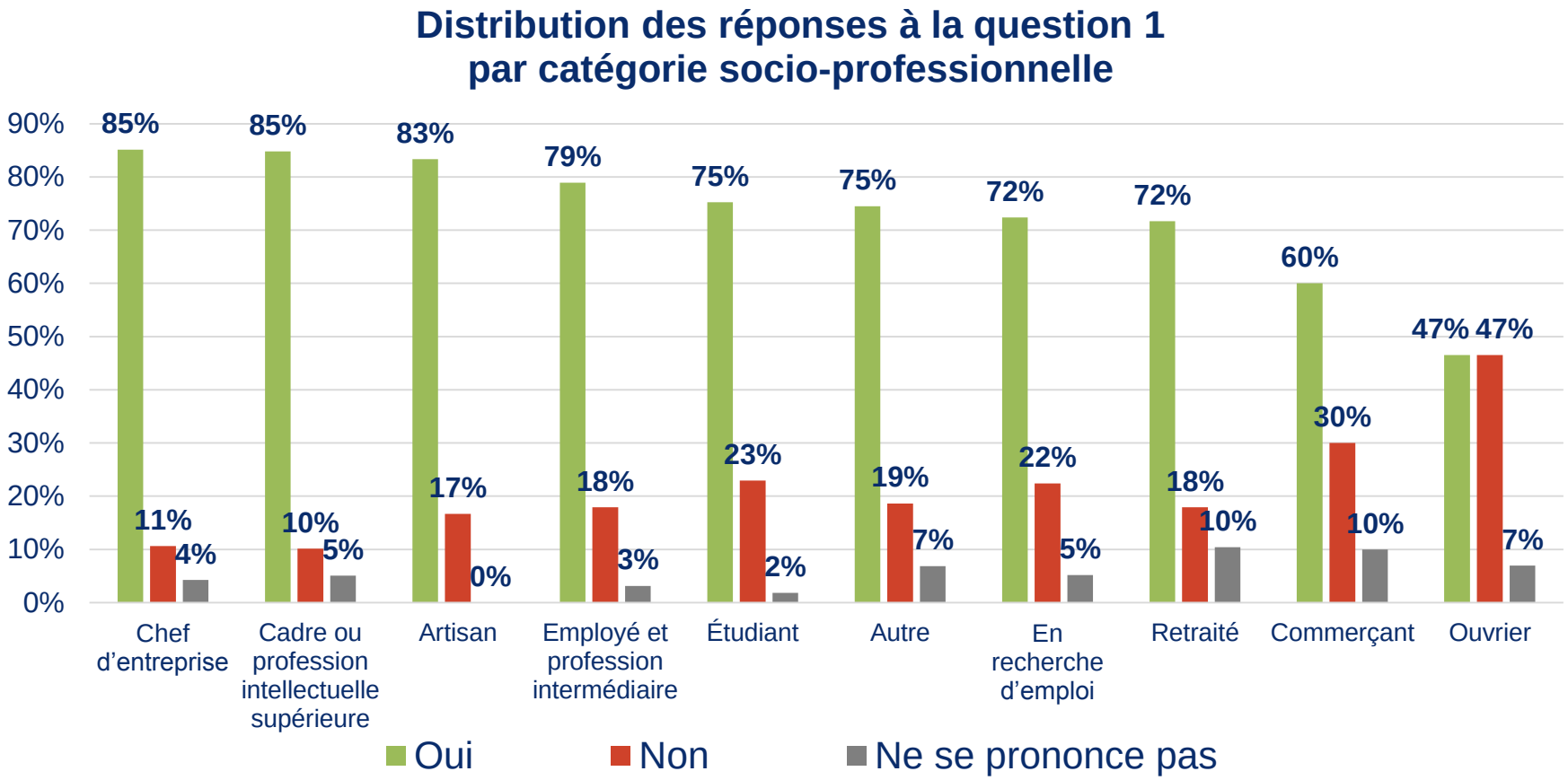

L'analyse des réponses à la question 1 selon les catégories socio-professionnelles montre que les chefs d'entreprise et les cadres ou professions intellectuelles supérieures sont nombreux à connaître la Métropole du Grand Paris. En revanche, les ouvriers et les commerçants sont les catégories socio-professionnelles qui connaissent le moins la Métropole.

PARTIE 4

Analyses de la question 2

« Savez-vous ce qu’est un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ? »

Analyses Question 2 :

Savez-vous ce qu'est un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ?

Distribution des réponses à la question 2

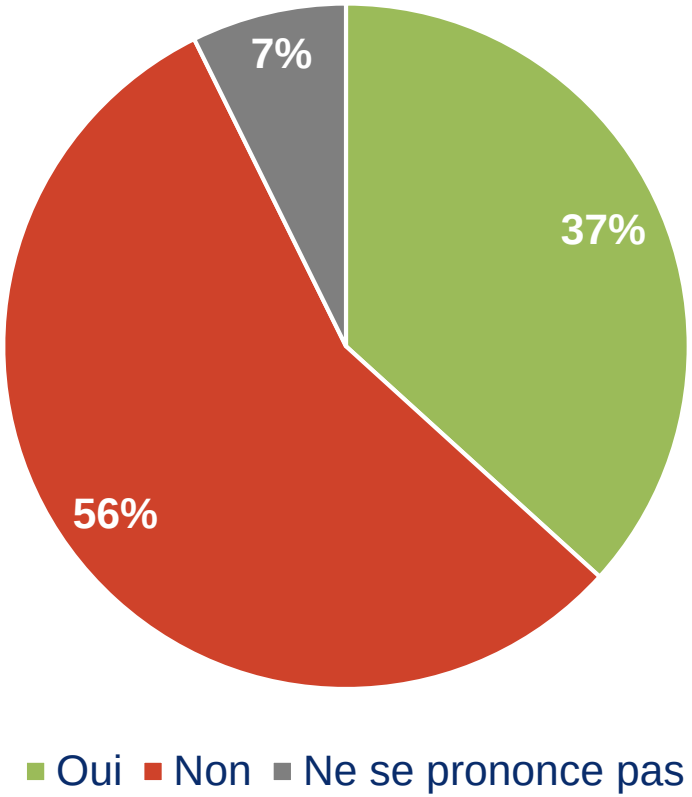

Plus de la moitié des répondants au questionnaire ont indiqué ne pas savoir ce qu'est un SCoT.

Analyses Question 2 :

Savez-vous ce qu'est un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ?

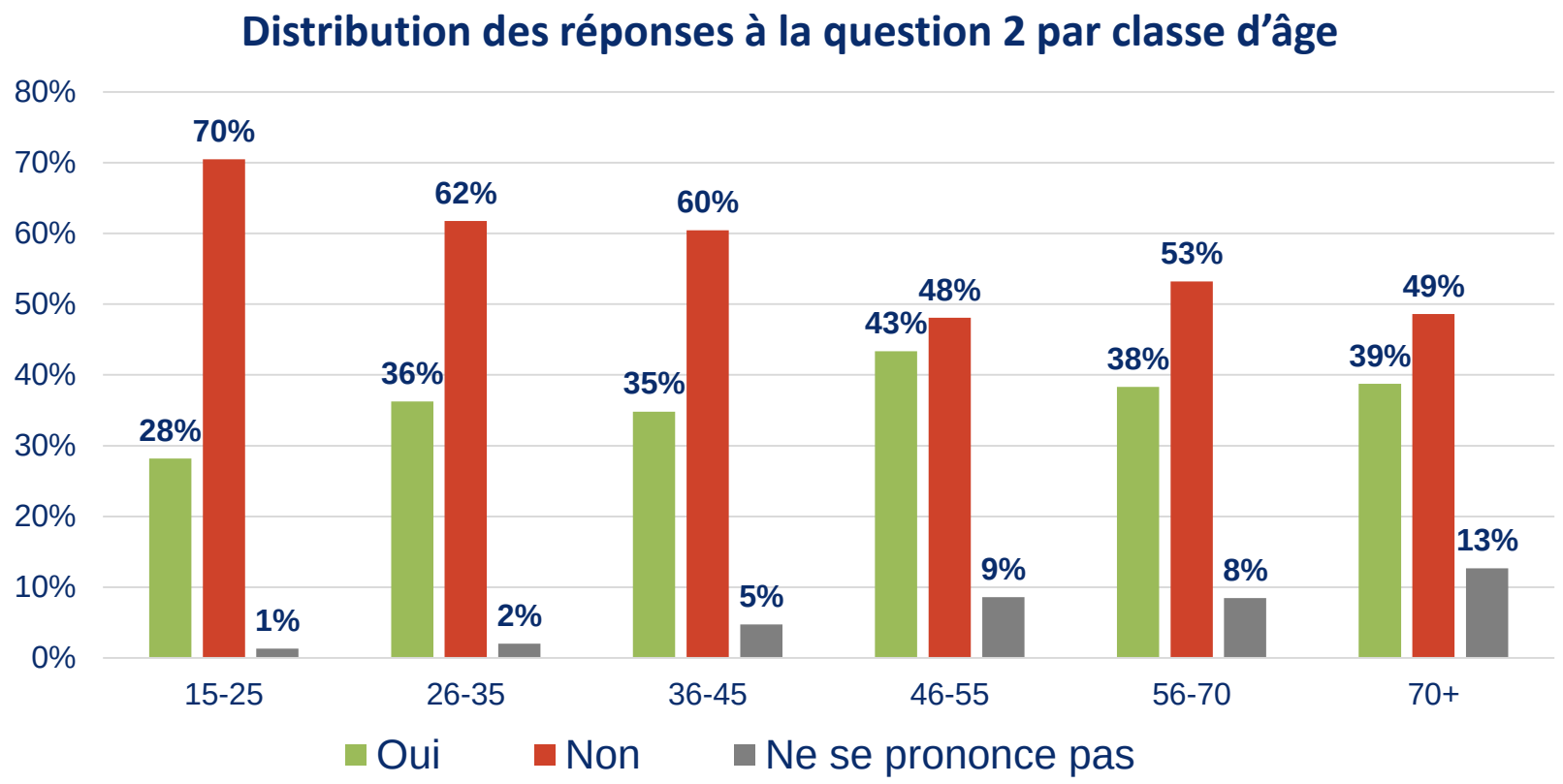

On observe des disparités quant à la connaissance du SCoT au vu de l'âge des répondants. En effet, près de la moitié des 46-55 ans indique savoir ce qu'est un SCoT alors que 70% des étudiants ne savent pas ce que c'est. La connaissance du SCoT pour les autres catégories d'âge est relativement similaire (entre 35 et 39%) ; cependant, le taux d'abstention de réponse à cette question par les personnes âgées est à nouveau important.

Question 2 :

Savez-vous ce qu'est un Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ?

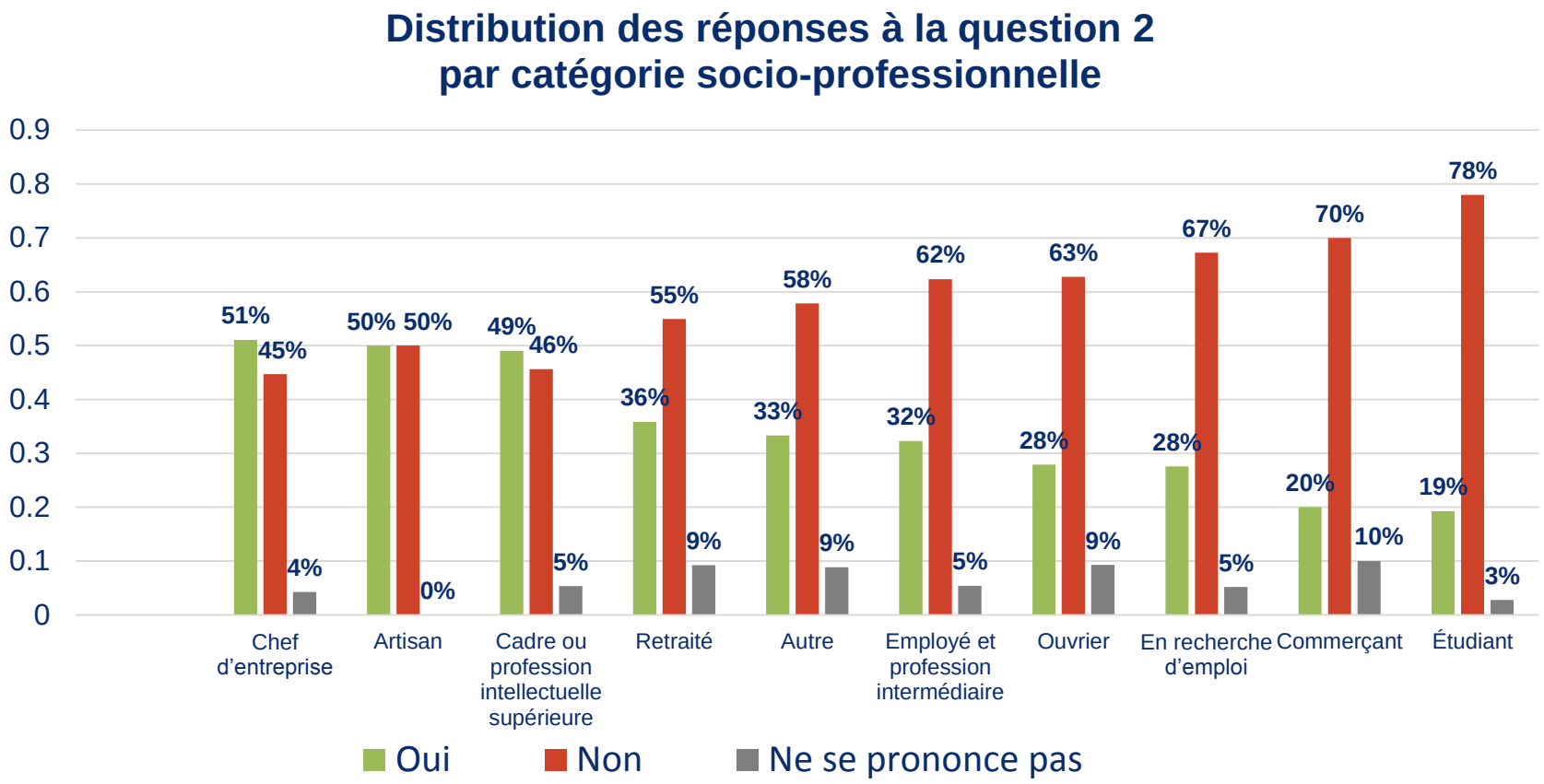

La connaissance du SCoT est très différenciée en fonction des catégories socio-professionnelles : on constate qu'environ la moitié des répondants chefs d'entreprise, artisans et cadres ou professions intellectuelles supérieures disent savoir ce qu'est un SCOT. A contrario, près de 80% des répondants étudiants disent ne pas le savoir.

PARTIE 5

Analyses de la question 3

« Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ? »

Analyses Question 3 :

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

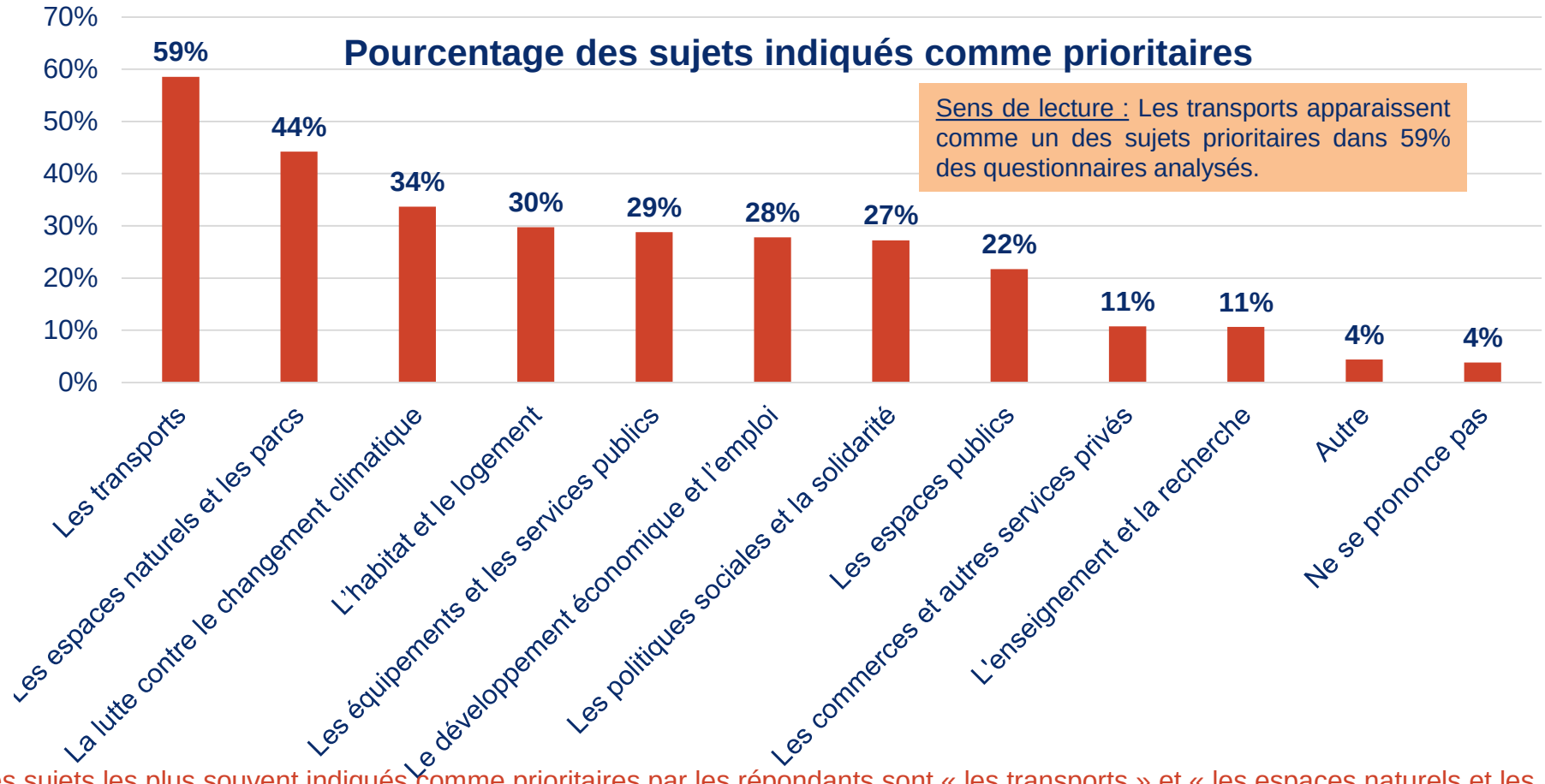

Sens de lecture : Les transports apparaissent comme un des sujets prioritaires dans 59% des questionnaires analysés.

Les sujets les plus souvent indiqués comme prioritaires par les répondants sont « les transports » et « les espaces naturels et les parcs ». Ils se démarquent fortement en termes d'occurrence, tandis que les cinq thèmes suivants (du changement climatique aux politiques sociales) ont un niveau d'occurrence plus faible, relativement similaire (entre 34% et 27%).

Analyses Question 3 :

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

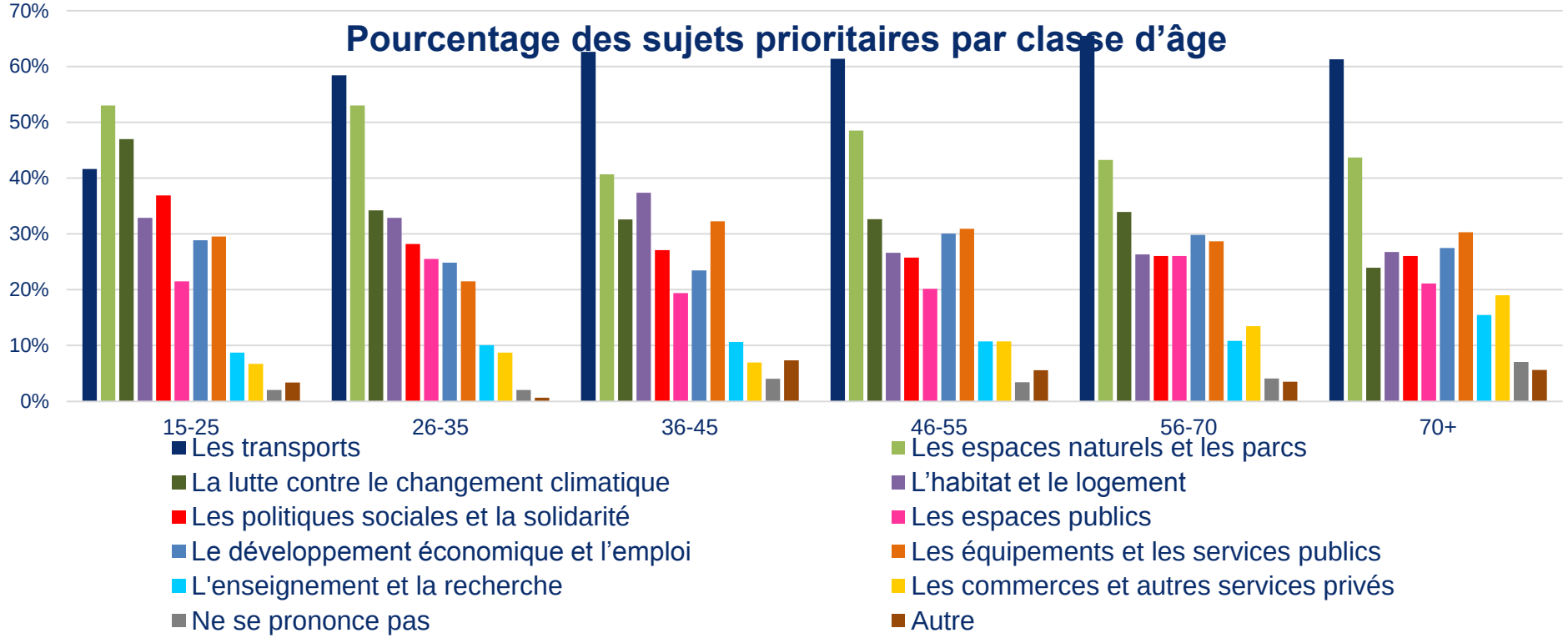

Cette analyse des priorités selon les âges permet de mettre en évidence les écarts générationnels dans la vision métropolitaine. Ainsi, les transports sont une priorité forte pour l'ensemble des catégories d'âges, bien que dans une moindre mesure chez les jeunes. Ceux-ci mettent davantage l'accent sur les espaces naturels et les parcs, la lutte contre le changement climatique et les politiques sociales et de solidarité. Quant aux plus de 70 ans, on constate que les commerces et autres services privés et l'enseignement et la recherche sont plus importants pour eux que pour les autres classes d'âge. Ils considèrent la lutte contre le changement climatique beaucoup moins prioritaire que les autres répondants. Les 36-45 ans, quant à eux, sont préoccupés par les aménités métropolitaines : espaces naturels et parcs, habitat et logement, équipements et services publics.

Analyses Question 3 :

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

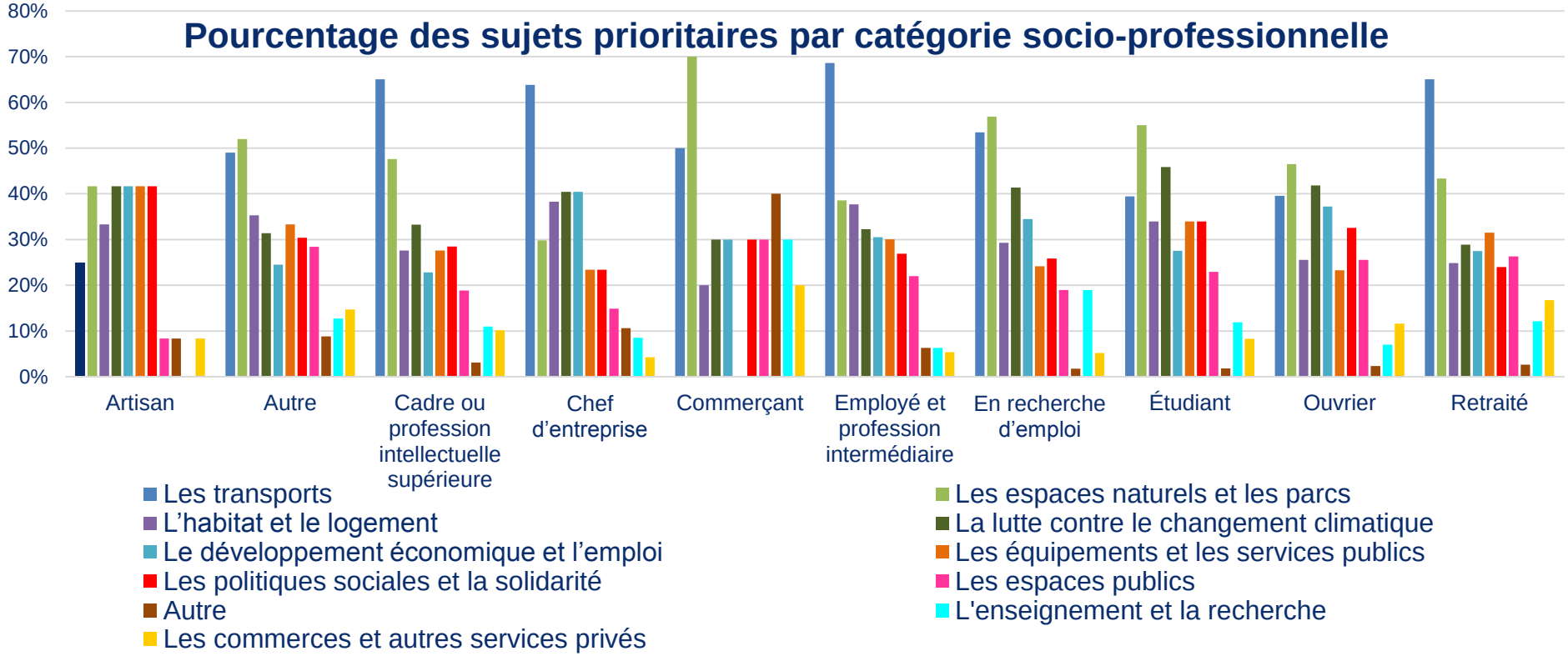

Il semble difficile d'interpréter les priorités selon les catégories socio-professionnelles des répondants, ce d'autant plus que le panel n'est pas strictement représentatif. On peut cependant déceler des centres d'intérêt différents selon les catégories de répondants avec les inflexions suivantes : les transports, par exemple, sont primordiaux pour la plupart des catégories d'actifs (sauf les artisans) et pour les retraités ; les espaces publics, les espaces naturels et les commerces sont importants pour les retraités ; l'enseignement et la recherche est davantage prioritaire chez les personnes en recherche d'emploi ; les politiques sociales et la solidarité sont indiquées comme un sujet plus prioritaire pour les artisans, les ouvriers et les étudiants.

PARTIE 6

Analyses des questions 4 à 9

« Pour les différentes thématiques, indiquez l’objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain »

Analyses Question 4 :

Pour la thématique du développement économique, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

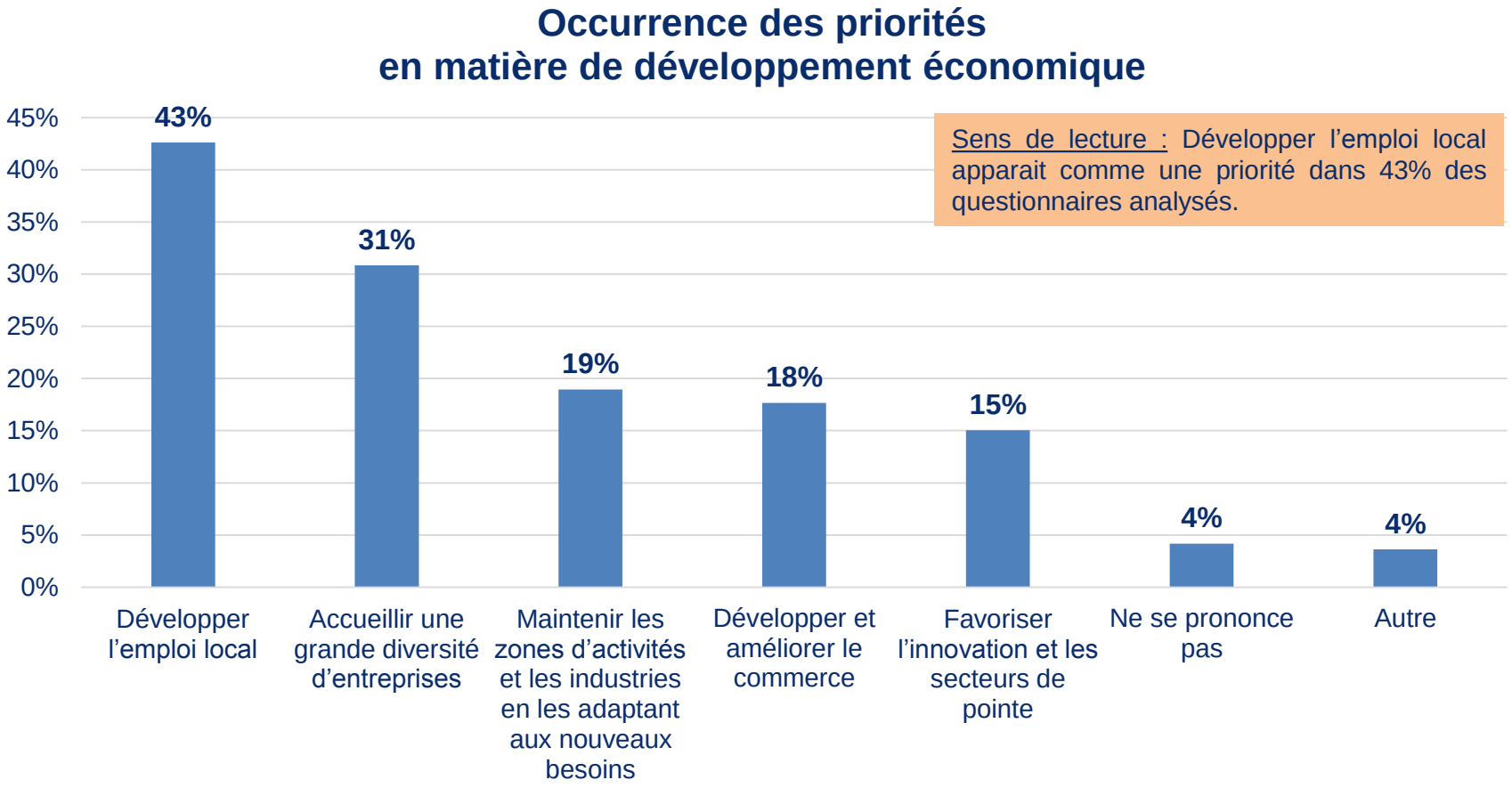

Sens de lecture : Développer l'emploi local apparait comme une priorité dans 43% des questionnaires analysés.

« Développer l'emploi local » et « accueillir une grande diversité d'entreprises » se démarquent fortement des autres actions proposées pour développer l'économie métropolitaine.

Analyses Question 5 :

Pour la thématique de l'environnement, de l'énergie et du développement durable, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

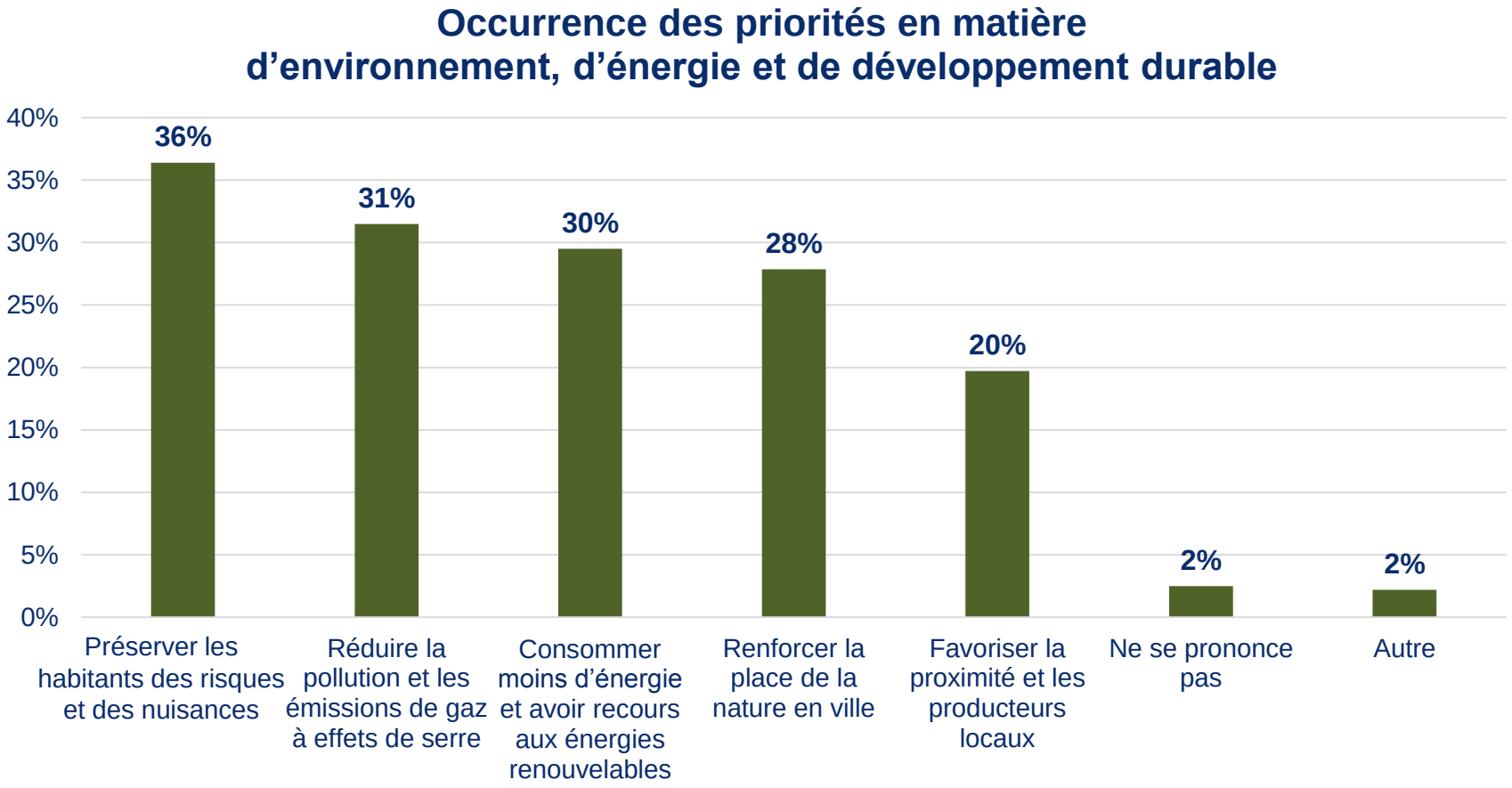

Concernant les orientations environnementales et de lutte contre le changement climatique, les répondants sont plus partagés. Les propositions recueillent un nombre de voix faiblement contrasté (entre 36% et 20%).

Analyses Question 6 :

Pour la thématique de l'habitat, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

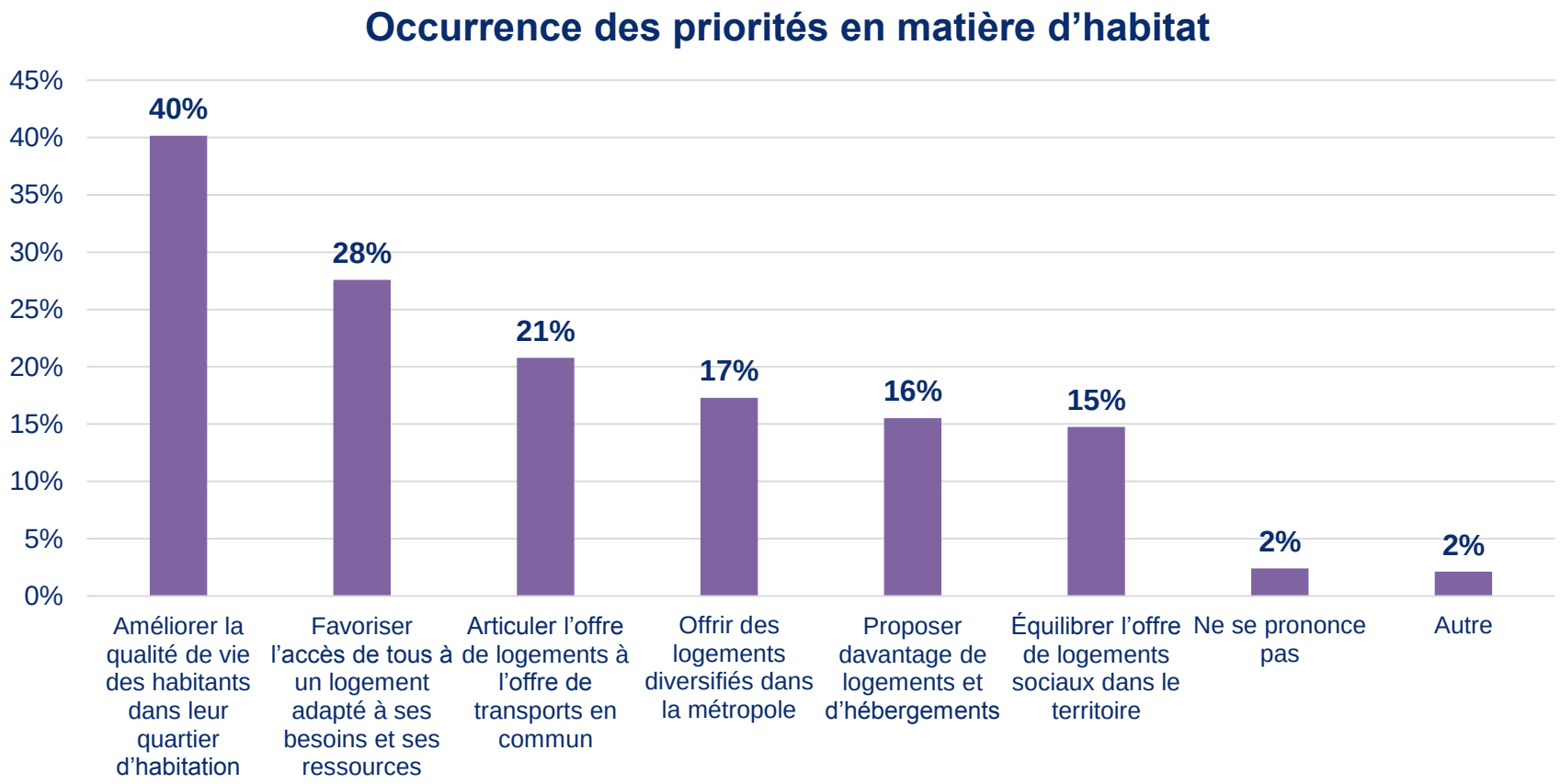

Concernant l'habitat, 40% des répondants ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité de vie des habitants dans leur quartier d'habitation, tandis que 28% sont favorables à l'idée de favoriser l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et ses ressources. Les répondants sont en revanche plus partagés sur les autres orientations proposées.

Analyses Question 7 :

Pour la thématique des équipements et services à la population, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

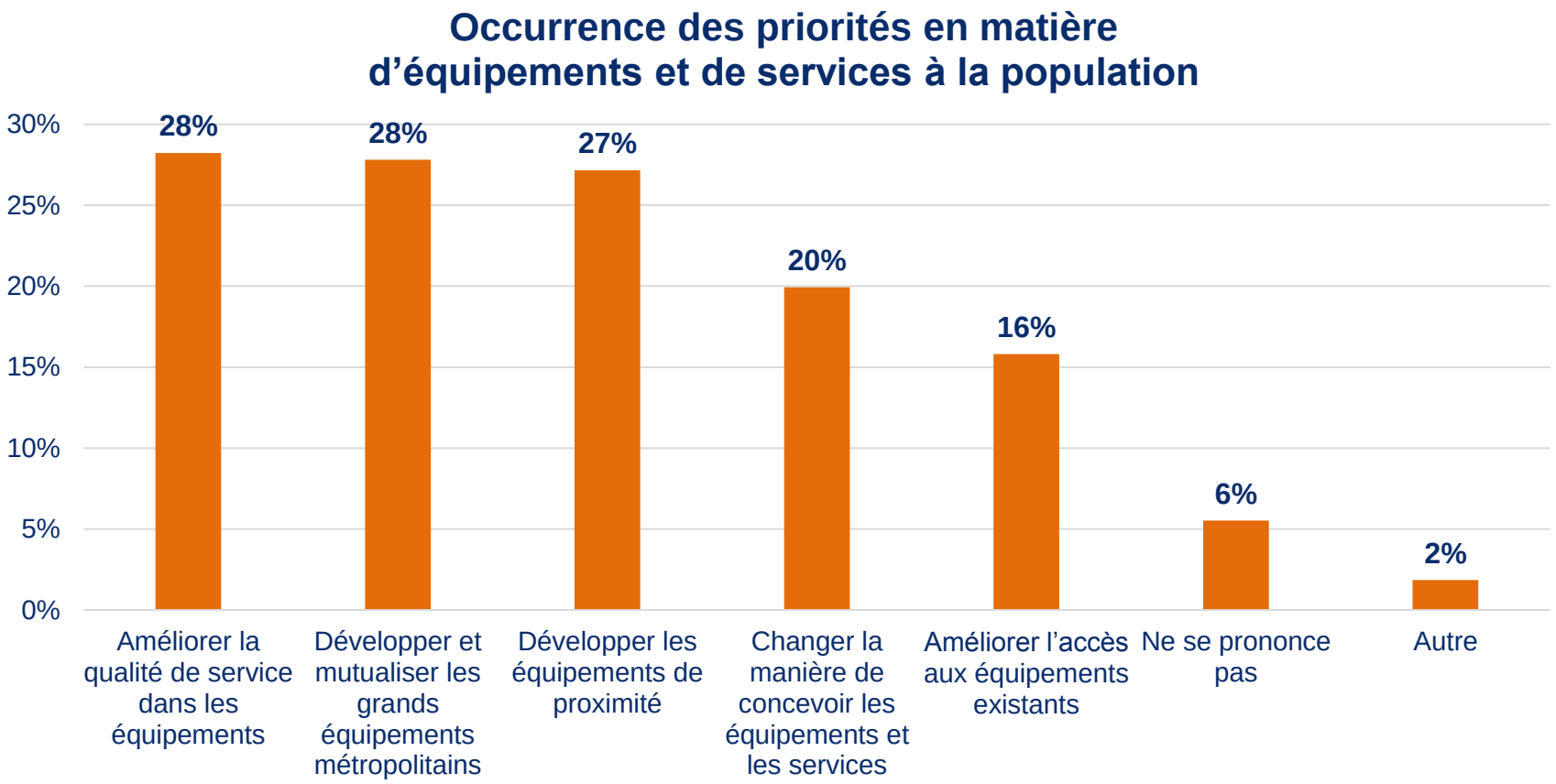

« Améliorer la qualité de service dans les équipements », « développer et mutualiser les grands équipements métropolitains » et « développer les équipements de proximité » sont quasiment à égalité en termes de pourcentage d'occurrences, ce qui montre une diversité des actions possibles à grande et à petite échelle pour les métropolitains.

Analyses Question 8 :

Pour la thématique des mobilités et des déplacements, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

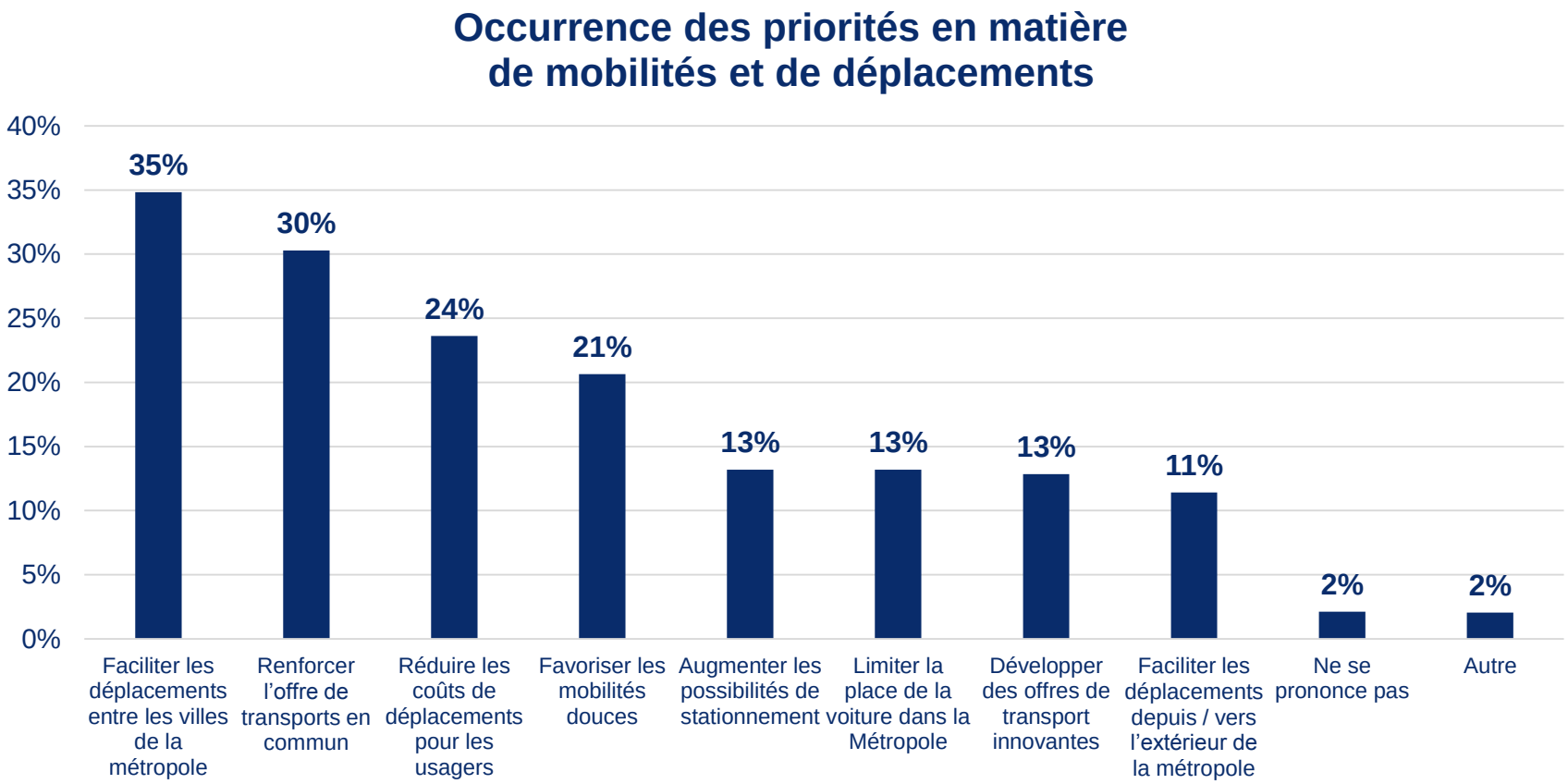

Les réponses des métropolitains à la thématique des mobilités et des déplacements montrent une forte diversité des champs d'actions sur ce thème. En effet, les métropolitains suggèrent en priorité d'agir à la fois sur les déplacements inter-villes, l'offre de transports en commun, les coûts de déplacements et les mobilités douces.

Analyses Question 9 :

Pour la thématique du rayonnement et de l'attractivité touristique, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

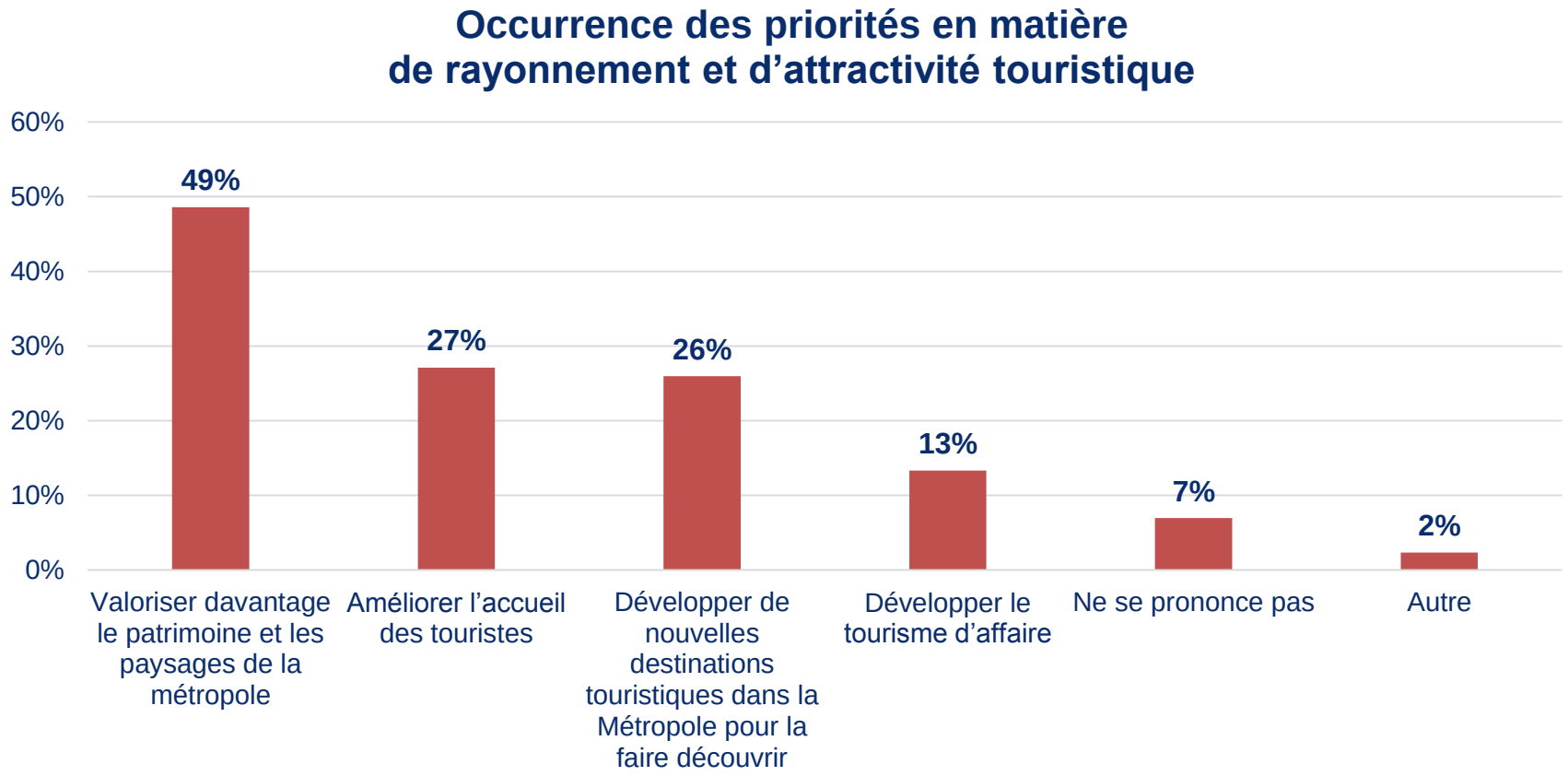

Les réponses apportées au thème du rayonnement et de l'attractivité touristique montrent un important consensus de la part des métropolitains. Presque la moitié des répondants a choisi comme priorité une orientation hybride articulant nature en ville et mise en valeur du patrimoine, qui touche au tourisme mais aussi à la vie des métropolitains. On notera par ailleurs que, pour cette question, le pourcentage de répondants ne se prononçant pas est le plus élevé.

Analyses Questions 4 à 9 :

Pour les différentes thématiques, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

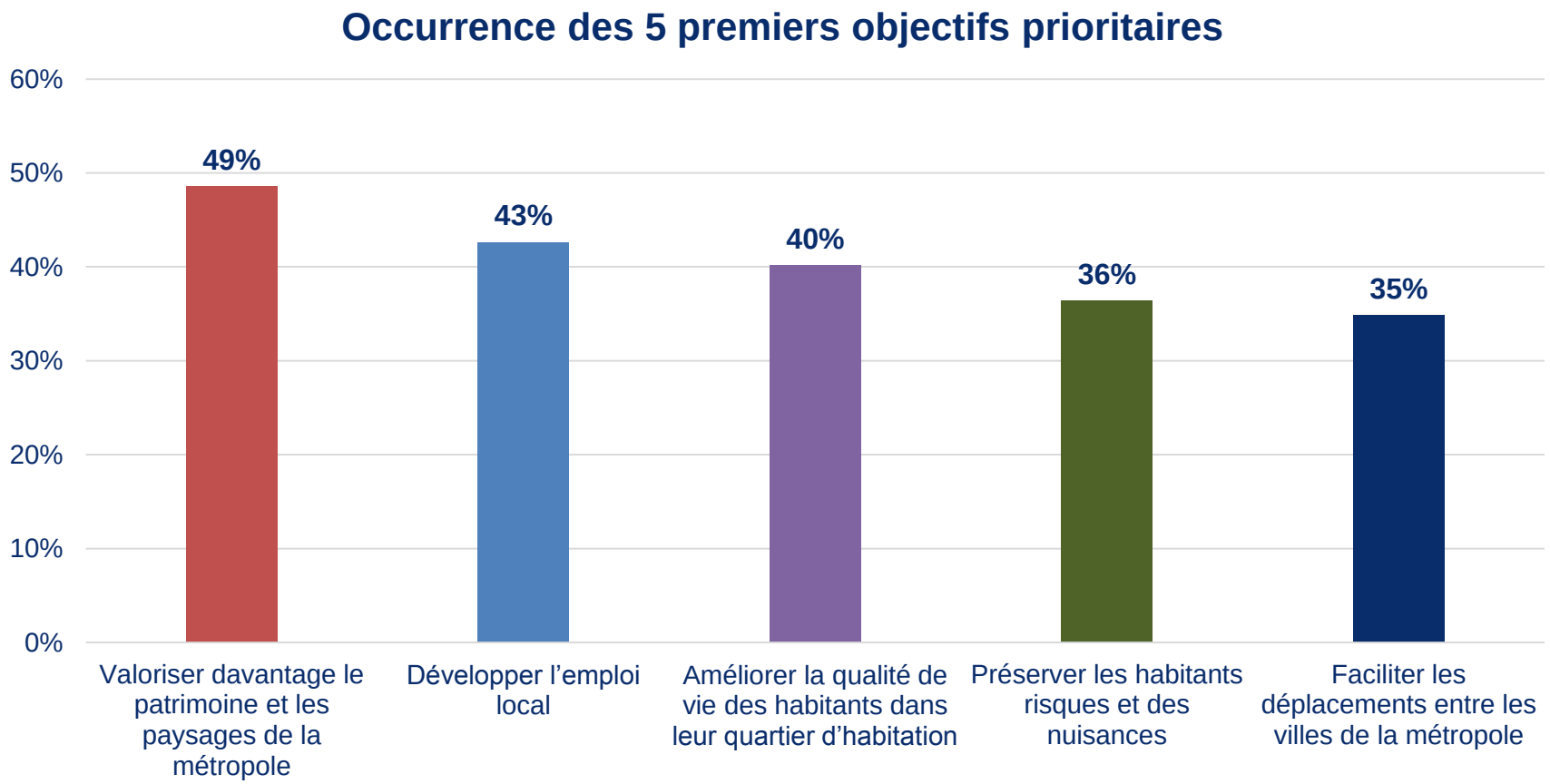

Les cinq orientations ayant récoltés le plus de voix sont réparties sur cinq thématiques différentes (rayonnement et attractivité touristique, développement économique, habitat, développement durable, déplacements) avec des taux d'occurrence relativement variables (de 49% à 35%). La valorisation de l'espace métropolitain, de son patrimoine et de ses paysages, apparait en tête des priorités exprimées.

Analyses Questions 4 à 9 :

Pour les différentes thématiques, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

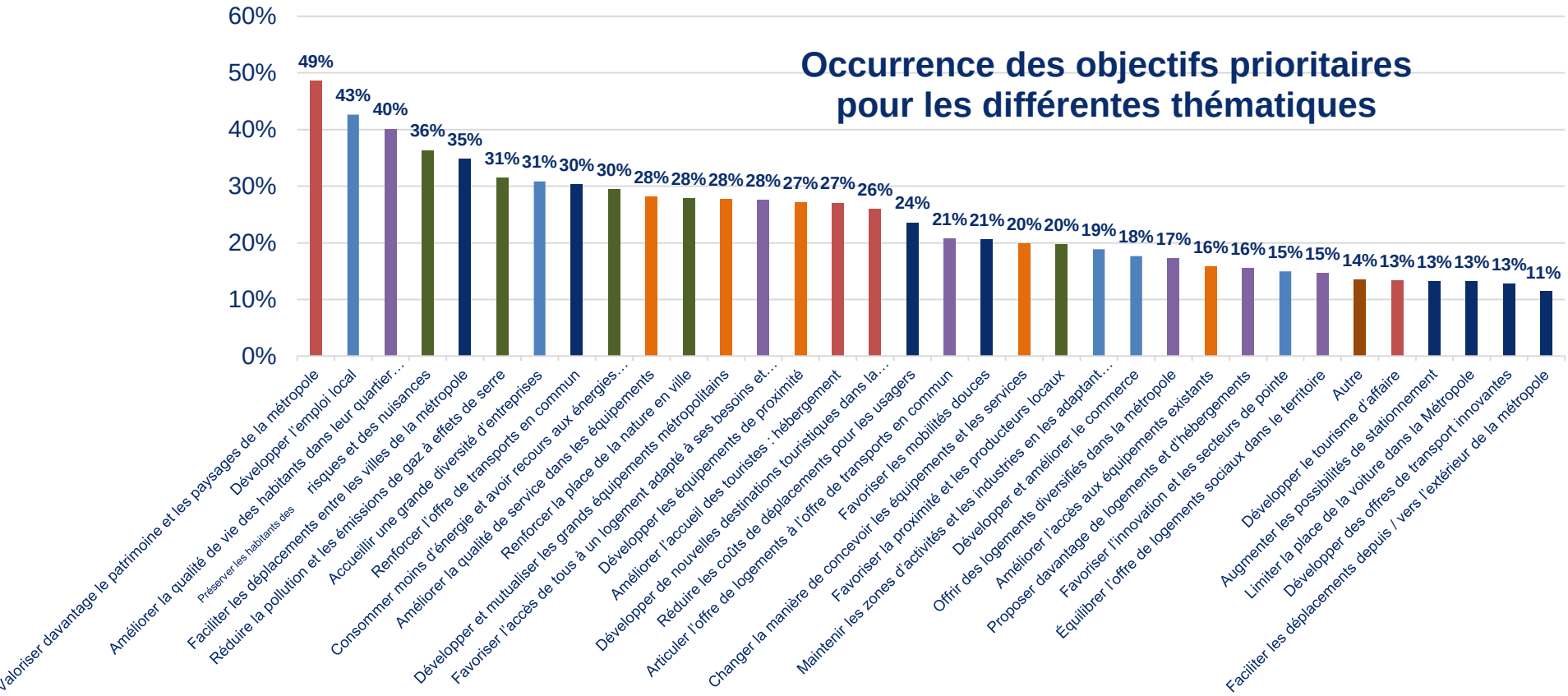

Parmi les 4 sujets globalement prioritaires pour les répondants (réponses à la question 3) : « les transports », « les espaces naturels et les parcs », « la lutte contre le changement climatique », « l'habitat et le logement », les orientations choisies pour répondre à ces enjeux thématiques sont relativement diversifiées (plusieurs actions différentes sélectionnées pour une catégorie). A contrario, pour les autres thématiques, jugées moins prioritaires en question 3, les orientations choisies par les répondants sont plus convergentes.

PARTIE 7

Annexe

Questionnaire

Annexe : Questionnaire (1/2)

Vous nous en dites plus sur vous ?

Vous êtes :
- □ Un homme
- □ Une femme

Votre âge :
- □ 15-25
- □ 26-35
- □ 36-45
- □ 46-55
- □ 56-70
- □ +70

Vous êtes :
- □ Agriculteur
- □ Artisan
- □ Commerçant
- □ Chef d'entreprise
- □ Cadre ou profession intellectuelle supérieure
- □ Employé et profession intermédiaire
- □ Ouvrier
- □ Retraité
- □ En recherche d'emploi
- □ Étudiant
- □ Autre : précisez .....

Commune de résidence : .....

Commune d'activité : .....

Pour en savoir plus sur le dispositif
www.metropolegrandparis.fr/scot

Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale Métropole du Grand Paris

LA BOÎTE À IDÉES

DONNEZ VOTRE AVIS,
PARTAGEZ VOS POINTS DE VUE

Connaissez-vous la Métropole du Grand Paris ?

□ Oui □ Non

La Métropole du Grand Paris est l'intercommunalité qui regroupe 131 communes : Paris, les 123 communes des trois départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et 7 communes des départements limitrophes de l'Essonne et du Val d'Oise, soit près de 7,5 millions d'habitants.

Savez-vous ce qu'est un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

□ Oui □ Non

Le SCoT est le document ensemblier de la stratégie métropolitaine, il a vocation à incarner la vision partagée du devenir du territoire. Il doit servir de cadre de référence pour tous les documents de planification et définir un ensemble d'orientations pour les opérations d'aménagement du territoire métropolitain.

Quels sont selon vous les 3 sujets prioritaires pour la vie sur le territoire métropolitain dans les années à venir ?

- □ Les espaces naturels, les parcs
- □ La lutte contre le changement climatique
- □ Les politiques sociales et la solidarité
- □ Les équipements et les services publics (équipement sportifs, d'enseignement, sociaux, culturels, de santé, etc.)
- □ Les commerces et autres services privés
- □ Les espaces publics (places, trottoirs, voiries, pistes cyclables)
- □ L'habitat et le logement
- □ Les transports (les transports en commun, la circulation, le stationnement, les modes doux…)
- □ Le développement économique et l'emploi
- □ L'enseignement et la recherche
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Annexe : Questionnaire (2/2)

Pour chacune des thématiques suivantes, indiquez l'objectif qui vous semble prioritaire pour le territoire métropolitain

Développement économique

- □ Développer l'emploi local
- □ Accueillir une grande diversité d'entreprises (domaines d'activités, tailles et typologies d'entreprises : start-up, commerces, industries, etc.)
- □ Développer et améliorer le commerce
- □ Maintenir les zones d'activités et les industries en les adaptant aux nouveaux besoins
- □ Favoriser l'innovation et les secteurs de pointe
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Environnement, énergie et développement durable

- □ Préserver les habitants risques et des nuisances (pollution, bruit, inondations, canicules…)
- □ Consommer moins d'énergie et avoir recours aux énergies renouvelables
- □ Réduire la pollution et les émissions de gaz à effets de serre
- □ Renforcer la place de la nature en ville
- □ Favoriser la proximité et les producteurs locaux
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Habitat

- □ Proposer davantage de logements et d'hébergements
- □ Favoriser l'accès de tous à un logement adapté à ses besoins et ses ressources
- □ Articuler l'offre de logements à l'offre de transports en commun
- □ Équilibrer l'offre de logements sociaux dans le territoire
- □ Offrir des logements diversifiés dans la métropole (collectifs/individuels, petits/grands, pour l'achat/pour la location…)
- □ Améliorer la qualité de vie des habitants dans leur quartier d'habitation (services, espaces verts, tranquillité…)
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Équipements et services à la population

- □ Développer et mutualiser les grands équipements métropolitains (sportifs, culturels, loisirs…)
- □ Développer les équipements de proximité
- □ Améliorer l'accès aux équipements existants
- □ Changer la manière de concevoir les équipements et les services (numérique, hors-les-murs, mutualisations, coopérations intercommunales, offres privées d'intérêt général…)
- □ Améliorer la qualité de service dans les équipements (activités, horaires, relations à l'usager…)
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Mobilités et déplacements

- □ Faciliter les déplacements entre les villes de la métropole
- □ Faciliter les déplacements depuis / vers l'extérieur de la métropole
- □ Réduire les coûts de déplacements pour les usagers
- □ Limiter la place de la voiture dans la Métropole
- □ Augmenter les possibilités de stationnement (voitures et deux-roues)
- □ Renforcer l'offre de transports en commun
- □ Favoriser les mobilités douces (marche, vélo, glisse urbaine)
- □ Développer des offres de transport innovantes (auto-partage, transport fluvial…)
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Rayonnement et attractivité touristique

- □ Développer de nouvelles destinations touristiques dans la Métropole, pour la faire découvrir
- □ Développer le tourisme d'affaire (congrès, salons, grands événements internationaux…)
- □ Valoriser davantage le patrimoine et les paysages de la métropole
- □ Améliorer l'accueil des touristes : hébergement, circuits, qualité de la relation…
- □ Autre : .....
- □ Ne sait pas / ne se prononce pas

Avez-vous une autre idée ou priorité à mettre en avant dans le cadre des réflexions sur l'élaboration du SCoT métropolitain ?